

Diplôme national du brevet - session 2010

INSCRIPTIONS

Division des Elèves

Section 3

Affaire suivie par
Danielle Badoux
Téléphone
03 85.22.55.55

Côte d'Or :
Nathalie Ortiz 03 85 22 55
56

Nièvre :
Nathalie Jailloux 03 85 22 55
30

Saône-et-Loire :
Christine Gudefin 03 85 22
55 57

Yonne :
Joëlle Daviot 03 85 22 55 35

**Cité administrative
Boulevard Henri Dunant
BP 72512
71025 Mâcon cedex 9**

L'inspection académique de Saône-et-Loire est désormais chargée de l'organisation et de la gestion du diplôme national du brevet pour les quatre départements de l'académie de Dijon : Côte d'or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne.

Par conséquent les candidats domiciliés en Bourgogne et qui ne sont plus scolarisés en classe de 3^{ème} des établissements publics et privés peuvent s'inscrire à la session 2010.

- adresser une demande d'inscription par écrit à :

**Inspection académique de Saône-et-Loire
Division des élèves
cité administrative
boulevard Henri Dunant
BP 72512
71025 Mâcon cedex 9**

- et joindre obligatoirement une enveloppe format 33 x 26 affranchie à 1,35 € afin de recevoir le dossier « papier ».

L'inscription par internet n'est pas possible.

Les dossiers complets devront être retournés pour le vendredi 29 janvier 2010 - date de clôture du registre des inscriptions.

Les élèves des classes de 3^{ème} seront inscrits par leur chef d'établissement.